

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 15 mars 2017

M. Pierre Méthé  
Directeur des affaires institutionnelles  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-3867-2013 - Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro, Phase 3, sujet A – DEMANDE DE DÉLAI CONCERNANT LE DÉPÔT DU RAPPORT DU TÉMOIN EXPERT PAUL L. CHERNICK ET DE LA PREUVE DU ROÉÉ  
N/D : 1001-099**

---

Cher M. Méthé,

Par la présente, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) tient à informer la Régie qu'en dépit de tous les efforts de l'expert Paul L. Chernick et de notre soutien, il apparaît improbable que son rapport individuel d'expert puisse être finalisé et produit en date du 16 mars 2017, à 12 h, conformément au paragraphe 62 de la décision D-2017-023 (A-0087).

En plus de l'impact des intempéries des derniers jours à Boston et à Montréal, M. Chernick nous indique que la collaboration entre les experts au dossier commandée par la Régie afin de produire un rapport conjoint a pris beaucoup de temps, ralentissant le travail sur son rapport individuel.

Nous demandons donc à la Régie de pouvoir déposer le rapport d'expert de M. Chernick le vendredi 17 mars 2017, à 12 h et de permettre le dépôt de la très brève preuve du ROÉÉ dans le même délai.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, cher M. Méthé, l'expression de nos sentiments distingués.

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Franklin S. Gertler*

par : Franklin S. Gertler, avocat

FSG/na  
cc: (courriel seulement)  
Me Hugo Sigouin-Plasse, Gaz Métro  
Dossiers réglementaires, Gaz Métro  
Paul L. Chernick, Resource Insight, Inc.  
Bertrand Schepper, analyste  
Laurence Leduc-Primeau, coordinatrice ROEE